

RAPPORT DE VISITE

Jury départemental 2023

Nom de la commune : **COULANGES-LA-VINEUSE**

Nombre d'habitants : **859**

Niveau de labellisation : **non labellisé**

Date de la visite : **jeudi 6 juillet 2023**

Membres du jury :

- Jérôme ARRAULT - responsable espaces verts / commune de Chevannes
- Josiane CADILLAC - membre de la Société d'Horticulture de l'Yonne / Le Jardin de Valentine à Lain
- Stéphane DUBUIT - responsable espaces verts / commune d'Escamps
- Antoine MENU - membre de l'association Romarin
- Michel MOUTET - membre de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air de l'Yonne

Personnes rencontrées :

- Odile MALTOFF - maire
- Philippe DUCHEMIN - conseiller municipal
- Christopher FIORINI - agent technique
- Jérôme COREAU - bénévole en charge la gestion de la serre communale

1 - LA VISITE DU JURY

Accueil, présence du binôme élu-technicien, pertinence du circuit, respect du temps imparti, qualité du dossier, etc.

Points positifs :

- Très bon accueil de la municipalité.
- Circuit pertinent et réalisation d'un dossier.

Points négatifs/à améliorer :

•

2 - LE PROJET MUNICIPAL

Motivations pour l'obtention du label, connaissance des critères d'évaluation, stratégie d'aménagements paysagers, échanges avec les partenaires, etc.

Points positifs :

- Une forte motivation et implication de l'équipe municipale et d'un groupe de bénévoles.
- Les projets ont abouti depuis la dernière visite.

Points négatifs/à améliorer :

•

3 - ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Concertation avec la population, informations envers les touristes, actions pédagogiques, etc.

Points positifs :

- Communication dans le bulletin municipal.
- Bonne concertation avec les habitants, notamment avec la plantation de plantes grimpantes en façades des habitations (rues Vildieu et Hugo).
- Atelier pour les enfants avec la LPO.
- Mise à disposition par la commune d'un terrain pour des jardins partagés.

Points négatifs/à améliorer :

-

4 - PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Arbres, arbustes, pelouses, prairies, couvre-sol, plantes mellifères et nectarifères, fleurissement (entretien, diversité, pertinence des plantations et créativité), etc.

Points positifs :

- Les végétaux sont bien entretenus.
- Plantation de bulbes naturalisables sur la promenade.

Points négatifs/à améliorer :

- Établir un inventaire de vos arbres afin d'en faciliter la gestion, le suivi sanitaire et l'entretien (un tableau Excel suffit).
- Réfléchir au remplacement progressif des bacs par des plantations en pleine terre là où c'est possible (3 fois moins coûteux) pour un fleurissement plus pérenne et moins gourmand en eau.

5 - GESTION ENVIRONNEMENTALE

Préservation de la biodiversité, des ressources naturelles (eau, sol, intrants, déchets verts, énergie), stratégie de sensibilisation et actions contre le réchauffement climatique, etc.

Points positifs :

- Bonne maîtrise de la gestion de l'eau.
- Zone Natura 2000.
- Utilisation du broyat de taille en paillage.

Points négatifs/à améliorer :

-

6 - QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

Patrimoine bâti, façades, propreté, voiries, publicité, réseaux, mobilier urbain, accessibilité, etc.

Points positifs :

- La commune est propre.
- Le patrimoine bâti est mis en valeur par un entretien soigné.

Points négatifs/à améliorer :

-

7 - ANALYSE PAR ESPACE

Entrées de commune, centre-bourg, quartiers d'habitation, parcs et jardins, jardins familiaux, abords d'établissements publics, cimetières, espaces sportifs, aires de jeux, espaces naturels, trame verte et bleue, zone d'activité, etc.

Points positifs :

- Le nouvel aménagement du Jardin des Dames, véritable îlot de fraîcheur en cœur de bourg, est réussi.

Points négatifs/à améliorer :

- Densifier les entrées de communes (vivaces, graminées, arbustes...).

Conclusion :

Une équipe motivée qui a bien compris et pris en compte les enjeux du label. Les conseils ont été suivis depuis la dernière visite et les projets se sont concrétisés, notamment la végétalisation du centre bourg en concertation avec les habitants et la création du Jardin des Dames. Compte tenu des critères de la grille nationale, l'obtention du label Villes et Villages Fleuris 1 fleur est à votre portée. Yonne Tourisme et les membres du jury départemental se tiennent à votre disposition pour vous aider à préparer et organiser la visite de labellisation.

Proposition du jury à l'issue de la visite :

Proposition au label Villes et Villages Fleuris 1 fleur en 2024.